

# Der Ganzsachensammler

Le Collectionneur d'Entiers Postaux

MITTEILUNGSBLATT DES SCHWEIZERISCHEN GANZSACHEN-SAMMLER-VEREINS  
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES COLLECTIONNEURS D'ENTIERES POSTAUX  
Gegründet 1926 Fondée

## Eine Postkarte des Postmuseums neu entdeckt

Fast vierzig Jahre sind verstrichen, seit die auf dieser Seite abgebildete neuentdeckte Postkarte gedruckt wurde.



Es handelt sich um einen in Vierfarben-Buchdruck ausgeführten Zudruck auf der Postkarte Nr. 99 I. Auf einem hellgrauen Unterdruck sind die Randlinien, Wappen und Kordel in roter, Zweige und Konturen des Wappens und des Posthorns in grüner und das Posthorn in gelber Farbe.

Wie wir aus dem Postmuseum erfuhren, wurde diese Karte seinerzeit in der Absicht gedruckt, ein schöneres, besonders gestaltetes Korrespondenzmittel für die Verdankung von Spenden an das Postmuseum zur Hand zu haben. Die Postkarte war ausserdem im Postmuseum zum Verkauf aufgelegt.

Die abgebildete Karte ist am 6. Dezember 1932 gestempelt, doch dürfte sie bereits im Jahre 1928 oder 1929 gedruckt worden sein. Ihre Auflage betrug nur 100 Stück, wodurch sie zu den modernen Seltenheiten der schweizerischen Ganzsachen zählt. Es wurden uns bis heute zwei gestempelte und ein ungebrauchtes Stück vorgelegt.

1966  
JULI - JUILLET No. 3

GANZSACHEN-NOTIZEN  
LES RECEPISSES DES POSTES  
FEDERALES 1850-1920  
NEUE LITERATUR  
VEREINSMITTEILUNGEN  
NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

# AEROGRAMME

## **Luftpost-Ganzsachen ganze Welt**

Das feinste Lager erwartet Sie, und Ihre Fehlliste ist sehr erwünscht.

## **Neuheitendienst**

3 Auswahlen per Jahr, Mindestbetrag ist \$ 5.00 und das Porto ist extra. Referenzen sind Bedingung

## **The Airmail Entire Truth**

Dieses Bulletin, welches das einzige auf diesem Gebiete ist, erscheint dreimal per Jahr und ist unentgeltlich erhältlich gegen eine Anzahl von internationalen Antwortscheinen, einer für jede Nummer. Neuheitenbezieher erhalten es automatisch.

## **Kataloge kostenlos!**

Sie erhalten einen der folgenden Kataloge nach Ihrer Wahl unentgeltlich und portofrei, sobald Ihre Ankäufe \$ 50.00 erreicht haben.

KESSLER, 2 Bände, Aerogramme	\$ 8.50
GODINAS, Aerogramme u. Ganzsachen	\$ 5.50
HODSON, British Commonwealth	\$ 5.00
SMITH, Raketenpost, mit Nachtrag	\$ 4.75

Alle Kataloge portofrei.

## **Sammlungen und Lots**

sind die billigste Gelegenheit, Ihre Sammlung aufzubauen. Angebote gegen Rückporto.

## **Suche zu kaufen**

Sammlungen und seltene Einzelstücke, Flugkarten, Zeppelinpost usw. Bargeld oder Tausch.

Box 1 **LAVA**

New York, N.Y. 10040

---

Präsident - Président:

Robert Hürlimann, Brühlstr. 43, 2500 Biel-Bienne. Tel. (032) 2 97 49

Sekretär und Vizepräsident - Secrétaire et Vice-président:

Werner Leimgruber, Kronengasse 3, 5000 Aarau. Tel. (064) 22 73 45

Kassier - Trésorier:

Walter Käch, Schützengasse 5, 6460 Altdorf (UR). Tel. (044) 2 35 55

Rundsendeobmann - Chef du Service des Circulations:

Rudolf Wissmann, Römerstrasse 21, 5000 Aarau. Tel. (064) 22 90 34

2. Rundsendeobmann - 2e Chef du Service des Circulations:

Kurt Meyer, Salamattweg 463, 5032 Rohr (AG). Tel. (064) 24 27 46

Neuheitenobmann - Chef du Service des Nouveautés:

Peter Stierli, Dorfbachweg 315, 5035 Unterentfelden. Tel. (064) 22 34 70

Bibliothekar - Bibliothécaire:

Georges Schild, Av. d'Echallens 44, 1000 Lausanne. Tel. (021) 24 94 49

Beisitzer - Assesseurs:

Angelo de Maddalena, Pestalozzistr. 5, 5000 Aarau. Tel. (064) 22 51 61

Max Machuta, Knoblez 606, 5013 Niedergösgen. Tel. (064) 41 20 74

---

Postscheckkonten - Comptes de chèques postaux

A part le compte de chèques postaux 30-4820 à Berne, notre société possède des comptes spéciaux pour le service des nouveautés (Aarau: 50-15270) et le service des circulations (Aarau: 50-15540). Les prélèvements des circulations sont à verser exclusivement au compte de la Société suisse des collectionneurs d'entiers postaux, Service des circulations, Aarau, 50-15540. Le compte à Berne 30-4820 est destiné aux paiements généraux, soit les cotisations, etc.

Neben dem Postscheckkonto 30-4820 (Bern) führt unser Verein besondere Postscheckrechnungen für den Neuheitendienst (Aarau 50-15270) und den Rundsendeverkehr (Aarau 50-15540). Entnahmen aus dem Rundsendeverkehr sind ausschliesslich auf das Konto des Schweizerischen Ganzsachen-Sammler-Vereins, Rundsendeverkehr, Aarau, 50-15540, zu bezahlen. Das Konto in Bern 30-4820 ist für den allgemeinen Zahlungsverkehr, wie z.B. für Jahresbeiträge, usw. bestimmt.

Les récépissés des postes fédérales 1850-1920

Cette étude de Monsieur J.-L. Nagel dont la première partie est publiée dans ce numéro, est la première description des récépissés dès 1850. Vu que beaucoup de lecteurs désireront sans doute de garder séparément ce travail comprenant environ 40 pages, nous avons fait usage des huit pages intérieures qui peuvent être enlevées facilement. Les suites seront publiées dans les quatre numéros prochains.

Diese Abhandlung von Herrn J.-L. Nagel, deren ersten Teil wir in diesem Hefte veröffentlichen, ist die erstmalige Beschreibung der Empfangscheine ab 1850. Da zweifellos viele Leser diese Arbeit besonders aufheben möchten, haben wir dafür die inneren acht Seiten verwendet, die leicht herausgetrennt werden können. Die Fortsetzungen werden in den nächsten vier Nummern erscheinen.

## Notizen des Präsidenten

Schweizerische Ganzsachen kamen im März dieses Jahres an Auktionen in Zürich und Frankfurt am Main zum Ausruf. Der ungebrauchte Ausschnitt aus dem Genfer Briefumschlag von 1846 erzielte bei der Corinphila-Versteigerung Fr. 340.—, während er an der Ebel-Auktion zu DM 100.— wegging.

Der Genfer Ausschnitt auf Brief ("farbenfrisch, breitrandig, unbedeutende Falte, Rosette, mit ausgestrichenem Namen des Adressaten) erbrachte in Zürich Fr. 5800.—, während ein entsprechendes Stück in Frankfurt ("linker Rand ergänzt und Bug, Ortsbrief mit übergehendem Gitterstempel") keinen Käufer fand.

Die SBB-Avispostkarte für Zollgüter Nr. 2 (Katalog: nur wenige Stücke bekannt, © Fr. 400.—) brachte in Zürich Fr. 150.—.

\*

Dumme, und in diesem Falle wohl dumme Motivsammler, sucht Frank Warner, New York ("one of the most complete stocks of the world - in the world"). In der DBZ Deutschen Zeitung für Briefmarkenkunde inseriert er "die berühmte amtliche Frankreich Pfadfinder Postkarte mit eingedruckter Pfadfinder Marke (1939) Rarität, postfrisch" zu DM 195.—. Diese "Rarität" wertet im Neuen Ganzsachen-Katalog DM 5.— (was netto etwa Fr. 2.15 entspricht), und im französischen Ganzsachenkatalog 4 francs.

\*

In Deutschland gibt es Postleitzahlsammler. Wie die sammeln, ob fein der Nummer nach oder anderswie, ist mir freilich ein Rätsel. Eine interessante Sammlung ergäbe sich sicherlich mit Belegen zur Einführung der Postleitzahlen. So sah ich einen roten Vermerkstempel auf einem Brief aus Basel 17: "Bitte jedesmal POSTLEITZAHL" (zweizeilig), und ebenfalls aus Basel: "Postleitzahl unrichtig. Kein Postfach beim Postamt Basel 4001". In Zusammenhang mit den Postleitzahlen stehen die codifizierten Briefe; die PTT-Verwaltung hat zu Versuchszwecken Umschläge, u.a. überzählige Sonderbriefumschläge, mit dem EXPO-Signet mit Leuchtstoff-Eindruck und Leuchtstoff-Codestrichen verwendet. Und wenn eine Zeitungsmeldung zutrifft, sollen die rund 1000 bereits eingeführten Poststempel mit Postleitzahlen wieder zurückgezogen und mit der Postkreisnummer ergänzt werden. Zweifellos gibt es noch eine Menge weiterer Belege rund um die Postleitzahlen.

\*

Ueber ein anderes modernes Sammelgebiet, die T-Stempel auf Nachporto-Briefen der Schweiz, orientierte Dr. G. G. Ritchie in "The Philatelic Journal" Nr. 858. Den Originalartikel (Modern Swiss Postage Due Usage) stelle ich Interessenten gerne leihweise zur Verfügung. Den Verfasser, Herrn Dr. Ritchie, finden Sie übrigens unter den neu aufgenommenen Mitgliedern unseres Vereins, worüber ich mich sehr freue.

\*

Und wenn ich schon bei Beiträgen aus England bin: der Schweiz-Sammler-Verein "Helvetia Philatelic Society" publiziert in seinem monatlichen Bulletin zur Zeit einen Artikel unseres Chicagoer Mitgliedes Prof. Dr. Felix Ganz über Firmenlochungen der Schweiz. Darin fehlt weder ein Rückblick auf die ältesten Lochungen, noch ein Hinweis auf die postalischen Erlasse. Den für den Sammler wertvollsten Teil aber stellt die vollständige Aufstellung aller bisher bekannten Firmenlochungen dar.

Robert Hürlimann

Jean-Louis Nagel

## Les Récépissés des Postes Fédérales 1850 -1920

Parmi les entiers postaux, certains ont pensé distinguer deux genres différents, les premiers étant des formulaires qui servaient réellement au transport de correspondance ou d'argent, demandant le paiement d'une "Beförderungsgebühr" et qui comprendrait les cartes postales, les bandes pour journaux, les mandats. On aurait, d'autre part, les autres entiers postaux, distribués au public par les guichets postaux et qui comprendraient le versement d'une "Formulargebühr". On ferait rentrer, dans cette catégorie les récépissés postaux, mais pas tous, car une partie de ceux-ci, portant des timbres, ne peuvent être laissés de côté, à cause même du timbre qui y figure. L'on considérerait ainsi vraiment comme entiers postaux, les pièces munies d'un timbre imprimé (que ce soit la reproduction d'un timbre normal ou un timbre spécial) comme cartes postales, enveloppes, aérogrammes, bandes de journaux, mais aussi les enveloppes spécialement imprimées à la demande de maisons de commerce... Dans cette catégorie rentreraient également les mandats poste du début de la période fédérale, sur lesquels figure une sorte de timbre ovale indiquant la valeur. Il en est de même pour le premier modèle de carte postale et pour les récépissés postaux de 1875.

Cette séparation est-elle utile? Nous en doutons fort, ne serait ce que, par le fait que l'on en est arrivé, dans les récépissés ou les mandats poste, par exemple, à prendre uniquement ceux qui portent un timbre, et en laissant de côté les autres, ce qui est anormal. Ou bien l'on prend la totalité des pièces, ou l'on n'en prend aucune. Il est encore plus erroné de procéder, comme dans le "Ganzsachenkatalog" de Zumstein (Catalogue des entiers postaux) et d'en prendre seulement une petite partie, sans que le choix fait puisse s'expliquer d'une manière quelconque.

L'on a décrété que seuls étaient des entiers postaux, ceux qui portent des timbres ou cachets imprimés indiquant la valeur, en laissant de côté ceux qui n'ont pas l'une ou l'autre de ces marques, même si elles portaient l'indication d'une taxe à payer de 5 ou 10 cts. Malgré cela, on trouve dans le catalogue des entiers, dernière édition, les trois cas suivants:

- 1) récépissés avec impression de timbres fils de Tell II 1908,
- 2) un cachet ovale, comme pour certaines cartes postales de 1892, et chose encore plus curieuse
- 3) un autre modèle - encore antérieur - avec cachet rond imprimé à gauche, sans aucune indication de valeur. Sur ce dernier, on trouve, par contre, à droite en haut, une indication sur l'affranchissement, (port de la lettre, du mandat, du group ou remboursement), et, en plus, les frais du reçu 5 ou 10 cts ou rappes. D'après le principe admis, on aurait dû laisser tomber ce dernier type. On a ensuite décidé arbitrairement que tous les récépissés antérieurs à 1872, et qui, pourtant, dans leurs dispositions sont tout à fait semblables à ceux ci, ne devaient pas y figurer, puisque l'on trouve à page 82 du "Ganzsachenkatalog" une petite indication: "Ohne Wertstempel gab es auch schon früher Gratisempfangscheine". C'est tout à fait inexact, puisque plus des  $\frac{3}{4}$  des récépissés ne sont pas gratuits et que seule une série spéciale, pour les envois destinés à l'étranger sont obligatoires et gratuits et imprimés sur papier saumon, plus tard blanc. Il existe encore, sur papier jaune-brun, le formulaire No 44 (un modèle dans chacune des trois langues nationales), qui ne comporte pas non plus d'indication sur les frais de récépissés. A part ces deux cas, toutes les pièces portent l'empreinte de la somme à payer pour

le reçu (5 ou 10 cts ou Rappes). Elles devraient donc figurer dans le catalogue des entiers, au même titre que le No 1 de ce catalogue, puisqu'elles présentent une disposition tout à fait semblable et donnent les mêmes indications.

Dans la première édition, on n'avait même pas mentionné l'existence de ces pièces, ce qui pouvait faire croire qu'il n'y avait rien avant 1883. Or il existe des récépissés des postes cantonales suisses, depuis 1780 environ, et nous avons pu présenter leur étude dans le bulletin de la SMS-SSS à partir de 1956 déjà. Ce travail sera terminé d'ici deux ans environ.

L'étude des récépissés des postes fédérales que nous présentons a prouvé, et prouve à l'évidence, l'erreur commise, puisque, au lieu d'étudier, comme dans le catalogue des entiers huit pièces différentes (sans compter les variétés et différences de langue, ce qui est déjà une erreur) nous pouvons vous en indiquer actuellement (à la vérité avec les variétés trouvées) 126 pièces différentes et sans même tenir compte des divers tirages, qui ne sont pas séparés.

D'autre part, serait-il logique, pour la grande série des récépissés No 44, sur papier jaune-brun, de prendre seulement les pièces indiquant le prix du reçu, en laissant de côté le modèle sur lequel ne figure pas cette indication? (Il s'agit des formulaires numérotés ci-après 1.4, 2.4 et 3.4). On aurait dû prendre tous les récépissés (les 9/10 de ceux-ci sont inconnus de l'éditeur du catalogue et même de la plupart des spécialistes) ou au contraire tout laisser de côté. La solution adoptée, boiteuse, est très mauvaise et arrive au résultat que l'on a fait figurer dans le catalogue seulement une partie minime des pièces existantes, et encore sans une étude approfondie des quelques pièces présentées, dont plusieurs modèles ne sont pas catalogués.

Lorsque nous avons commencé, il y a dix ans, l'étude des récépissés et billets de diligence des postes cantonales de Suisse, nous avons l'intention de terminer l'étude de toutes ces postes, avant d'entreprendre autre chose. Il existait, en effet, une seule possibilité de le faire paraître, le bulletin SMS-SSS, où la place est tout de même assez limitée. La plupart de ces reçus ont été étudiés dès 1956, par cantons ou groupes de cantons et il n'en reste plus que cinq, dont l'étude est en cours. Nous avons ensuite établi un article sur les billets de diligence (Reisescheine) des postes fédérales, article qui a été proposé et accepté par le Journal philatélique suisse. Lors de la parution récente du bulletin de la Société des collectionneurs d'entiers-postaux, nous avons pensé qu'il serait intéressant de compléter dans ce dernier bulletin les graves lacunes, pour ne pas dire plus, qui existent dans l'étude des récépissés des postes fédérales.

L'article que nous présentons ici pourrait être considéré comme un supplément au catalogue des entiers postaux. Il s'agit en fait d'une étude tout à fait nouvelle de la partie concernant les récépissés, et basée sur ce qui est connu actuellement, soit dans notre collection personnelle, soit dans celle du Musée postal, ou dans les collections de certains de nos amis qui s'occupent de ces pièces.

Nous pensons bien faire, en ajoutant également aux récépissés d'autres pièces que nous étudions à la fin: Récépissés en retour (les récépissés signés par le destinataire), bulletins d'affranchissement, mandats télégraphiques, et abonnements aux journaux. Ces pièces sont en petit nombre, mais elles sont fort intéressantes et pas du tout connues. Souvent leur usage n'est pas absolument clair, et l'on doit se borner à des suppositions. Nous n'avons pas la prétention de résoudre ces énigmes. Nous nous bornons à montrer les quelques exemplaires en notre possession ou que nous avons pu consulter, pour per-

mettre à ceux que celà intéresserait d'en rechercher d'autres exemples ou d'autres variétés.

L'étude des récépissés est relativement facile pour les postes cantonales, puisqu'elle était fragmentée par cantons ou groupes de cantons dirigés par une même administration postale. Dans le cas des postes fédérales, tout est dirigé depuis Berne, bien qu'il existe dans les arrondissements postaux une certaine autonomie, comme nous l'avons vu lors de l'étude des billets de diligence, mais moins que pour ceux-ci. Nous n'avons trouvé que relativement peu de pièces en langue italienne, ce qui est normal, mais par contre presque le même nombre de pièces en français et allemand.

Le premier classement consiste à séparer les textes écrits, comme ce fut le cas au début, dans les trois langues nationales séparément, puis nous avons quelques rares exemples de reçus écrits en français et allemand, et enfin les derniers récépissés dans les trois langues nationales.

Le titre de ces pièces est en français: "Récépissé pour objet de messagerie" ou simplement "Récépissé", en allemand: "Empfangschein für Fahrpoststücke" ou simplement "Empfangschein", en italien: "Ricevuta per oggetti da inscrivarsi" ou simplement "Ricevuta".

Pour simplifier, nous emploierons ci-dessous le mot "Récépissé" ou "Reçu". La plus grande partie de ces pièces sont imprimées, au début, sur papier à la cuve de couleur crème ou gris-bleu; toute une série est imprimée sur papiers de couleurs variées, jaune-verte et rose et quelques rares autres pièces sur papier jaune or; les derniers reçus enfin, se trouvent sur un papier gris-vert avec fils de soie, ensuite sur papier blanc ou crème. Une série de reçus sont imprimés sur papier saumon (étranger) Nos 549 et 3154.

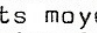
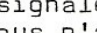
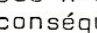
Quelques pièces seulement sont lithographiées; généralement il s'agit de formulaires utilisés dans un seul arrondissement postal et spécialement dans le 1er arr. (Genève), aux Grisons (10e arr.) et au Tessin (11e arr.). Dans les pièces imprimées il n'y a que peu de dessins ou de caractères spéciaux, tandis que les récépissés lithographiés présentent, comme c'est généralement le cas, des dispositions de texte un peu spéciales, avec ornements et paraphe plus ou moins importants et de petits dessins. Certaines pièces, outre les indications essentielles du recto, portent au verso des indications en petits caractères, donnant des indications complémentaires, comme c'est le cas dans les années 1870 et postérieurement.

Les caractères utilisés sont, en Suisse allemande, assez généralement le gothique ornementé ou non, de dimensions souvent très différentes, avec un peu de ronde. Pour les reçus français et italiens, on utilise les caractères elzévir et italique, ou quelquefois égyptien ou entiques ou même, mais plus rarement des caractères dessinés. On trouve en général plusieurs grandeurs de caractères du même genre ou de genres différents sur la même pièce. Dans les derniers reçus en allemand, les caractères gothiques ont disparu pour être remplacé par l'élzévir ou l'italique.

Les indications portées par les récépissés sont généralement les mêmes et ne présentent que des variations de détail; seule la disposition peut changer. Le format, par contre, varie suivant les années et les arrondissements, passant du format oblong, au format rectangulaire ou presque carré. Les pièces, au début de grande dimension, ont diminué passablement en surface à partir de 1872, jusqu'au moment où l'on a utilisé le format standard actuel qui s'est maintenu.

Dans la plupart des cas, ils portent des numéros de formulaires de la classification fédérale. Nous avons relevé les numéros suivants qui

sont mentionnés dans le texte: 2, 23, 44, 45, 46; 549; 3150, 3151 et 3154, auxquels il faut ajouter, pour être complet, les pièces manuscrites.

En général il s'agit de récépissés pour objets de messagerie, valeur ou de remboursement avec, quelques fois, la possibilité d'utiliser le même reçu pour deux genres d'objets différents, en général "Valeur" et "Remboursement". Sur les premiers il n'existe pas de place spéciale pour indiquer la valeur, tandis que postérieurement la place est indiquée par différents moyens: hâchures  ou  ou pointillés . Nous avons signalé, dans les billets de diligence des postes fédérales, que nous n'avons trouvé que très peu de pièces différentes, et que par conséquent, la presque totalité des pièces actuellement connues pouvaient être considérées comme uniques ou au moins très rares. La chose est moins fréquente pour les récépissés, qui sont des pièces émises en beaucoup plus grand nombre, et pour lesquelles les données à indiquer sont plus sommaires et la disposition plus uniforme. C'est surtout le cas à partir de 1870. Si l'on ne tient pas compte des indications d'impression, on trouve souvent plusieurs exemplaires de certaines pièces tout au moins.

Nous avons pu trouver, grâce aux indications portées au bas des reçus, les initiales des imprimeurs, puis un assez grand nombre de dates d'impression, ainsi que les tirages, qui sont indiquées dans le texte. Les tirages réduits au début à 1 Rame, puis à 4-5 Ries (Rames) ont augmenté rapidement à 500 exemplaires, pour passer à quelques milles ou dizaine de milles (200'000 pour le texte allemand et 20'000 pour le texte italien du formulaire 3150); quant aux séries des dernières éditions dans les trois langues nationales, elles battent tous les records en atteignant, en 1918, deux millions de pièces.

Précisons que, comme pour les postes cantonales, nous n'avons pas la prétention d'être complet, pas plus que l'intention d'ailleurs, loin de là. Nous voulions faire un premier tri et surtout suppléer à la carence qui existe dans les renseignements sur les récépissés et qui pourrait faire croire qu'avant 1872 il n'existait que peu de choses. Pas plus que, pour les postes cantonales, il n'est possible d'être complet, dès la première publication. On a vu ce qui est arrivé avec le "Catalogue des oblitérations" d'Andres-Emmenegger qui a déjà eu plusieurs suppléments et pour lequel on trouverait encore facilement la matière pour un gros supplément, par suite de découvertes de pièces inconnues encore il y a dix ans.

Notre étude est basée sur la collection du Musée postal, sur notre collection personnelle assez bien fournie et aussi importante que celle du musée, mais où la plupart des pièces sont différentes, et, enfin sur les indications que nous ont donné un certain nombre de collègues, trop peu nombreux hélas, Messieurs Liniger, Jezler et Koller, que nous remercions vivement pour leur obligeance. Nos remerciements tout particuliers vont au directeur du Musée postal, Monsieur Wyss, qui a bien voulu, depuis des années, nous envoyer successivement toutes les pièces qui nous intéressaient, pour nous permettre ainsi de les étudier, cataloguer et de les reproduire. Sans sa collaboration notre ouvrage aurait été impossible.

Afin de faciliter la lecture, nous décidé d'utiliser, comme pour les billets de diligence des postes fédérales, le classement décimal, tant pour les classes principales que secondaires. C'est ainsi que tous les reçus en français porteront comme premier chiffre 1, ceux en allemand, le chiffre 2, ceux en italien, le chiffre 3. Les types principaux auront des numéros de deux chiffres (Récépissés français, par exemple 1.2, récépissés allemands, par exemple 2.5). Chacun de ces chapitres pourra encore être partagé plusieurs fois et l'on aura, dans



les cas les plus détaillés un récépissé numéroté 1.5.2.3.2, soit un récépissé rédigé en français, le 5e type français, le 2e type du No 1.5, etc. Les récépissés écrits dans plusieurs langues à la fois, figureront sous les numéros 4 et 5, tandis que les numéros 6 à 9 seront attribués aux pièces autres que les récépissés proprement dits.

Nous avons longuement hésité pour le classement de certains genres de pièces, qui se retrouvent, de la même forme et grandeur, séparément dans les trois langues nationales, comme les récépissés No 44 sur papier jaune-brun, ou ceux sur papier gris-vert No 3150. Ceux-ci figurent avec le même dispositif dans les trois langues et il est normal de les classer d'après la langue dans laquelle ils sont rédigés. Il est ainsi possible de trouver à la suite tout ce qui concerne le texte dans une seule langue, ce qui facilite la recherche et donne la possibilité d'étudier ou de collectionner seulement une région linguistique. Nous indiquerons également dans quels arrondissements postaux les diverses pièces ont été utilisées, au moins, avant la période où ces pièces ont été rédigées dans les trois langues en même temps.

Le classement principal sera donc le suivant:

- 1 Récépissés en français
- 2 Récépissés en allemand
- 3 Récépissés en italien
- 4 Récépissés gratuits et obligatoires 549 et 3154
- 5 Récépissés dans les trois langues ○ □
- 6 Récépissés en retour (quittances du destinataire)
- 7 Bulletins d'affranchissements
- 8 Bulletins d'express
- 9.1 Abonnements aux journaux
- 9.2 Mandats télégraphiques
- 9.3 Retards dans le paiement d'un mandat
- 9.4 Avis de chercher un colis.

Dans chacune de ces classes, les formulaires sont disposés dans l'ordre croissant des numéros de formulaires, en commençant par le No 2, 23, 44, 46, 3150, 3151; pour les pièces en français, nous auront encore à intercaler les formulaires spéciaux au 1er arrondissement 23, 44, 45. Pour le chiffre 4, nous avons séparé les récépissés écrits 1) dans une seule langue (549), 2) dans deux langues différentes (549) 3) dans les trois langues nationales (3154). Les pièces sans numéro de formulaires sont placées à des endroits différents suivant leur format et écriture, ou la date d'utilisation.

Les formulaires qui portent le même numéro figurent dans le catalogue avec la même numérotation, pour le deuxième chiffre. Par exemple, les formulaires 44 sur papier jaune-brun porteront les Nos 1.4, 2.4, 3.4, et les formulaires 3150 les numéros 1.9, 2.9, 3.9, etc.

Dans le point 6, nous montrerons certaines pièces établies sous les postes cantonales, et imprimées et utilisées postérieurement à la reprise par les postes fédérales, au canton de Zurich, puis d'autres pièces plus modernes de diverses provenances. Nous avons déjà mentionné les pièces figurant sous numéros 7 à 9. Sans compter les tirages différents, sans autre modification que la date, notre étude a porté sur 126 pièces différentes, se répartissant comme suit:

1)	en français	37 pièces	
2)	en allemand	37 pièces	
3)	en italien	8 pièces	
4)	gratuits	18 pièces	
5)	en 3 langues	7 pièces	
6)	en retour	11 pièces	
7 - 9)		<u>8</u> pièces	126

TABLEAU SOMMAIRE	Fr.	All.	Ital.	
Form. 1	1.1	2.1		
Form. 23	1.2	2.2	3.2	
Sans Nos		2.3		
		2.3.8		
Form. 44	1.4	2.4	3.4	papier jaune-brun
	1.5	2.5		papier gris-bleu
1er arr., Form. 23	1.6			
Form. 44	1.7			
Form. 45	1.8			
10e arr., Form. 46		2.8		
Form. 3150/1	1.9	2.9	3.9	
Form. 549 (une seule langue)	4.1	4.2	4.3	n'a pas été trouvé)
(deux langues)				4.4
Form. 3154 (trois langues)				4.5
Papier blanc				4.6
Form. 3150 (trois langues)				5.5 Cachet ovale
				5.6, 5.7 Timbre vert
Récépissé en retour		6.1, 6.2		6.3
Bulletin d'affranchissement	7			
Bulletin d'express				8
Abonnement aux journaux	9.1			
Mandat télégraphique				9.2
Retard dans le paiement de mandats				9.3
Avis de chercher un colis		9.4		

Pour terminer cette introduction, nous donnons la répartition des pièces que nous allons étudier, pour les arrondissements postaux, et pour autant qu'il a été possible de l'établir avec assez de sûreté.

ARRONDISSEMENT	NUMEROS
11 GE, Nyon	1.6, 1.7, 1.8
22 VD, FR, VS	1.1, 1.2, 2.2, 1.2.3, 9.1.1
33 BE	2.2.1 à 2.2.5, 2.5.2, 6.2, 6.3, 9.3
44 NE, Jura	1.2.1, 1.2.5 à 1.2.7, 1.5.1 à 1.5.6, 7
55 SO, Bâle	2.5.3, 9.2.1, 9.2.2
66 AG	2.1.2, 2.1.4, 2.5.1
77 LU, etc.	2.3.8
88 ZH, TG, SH, TZ	2.1.3, 2.2.6, 2.8, 6.1, 6.4
99 SG, GL, App.	2.1.1, 2.3.1 à 2.3.5
10 GR	2.2.7
11 TI	3.2, 3.3, 3.4, 3.9, 4.3, 9.4
Dans les trois langues	1.4, 2.4, 3.4, 1.9, 2.9, 3.9
Gratuits et obligatoires	4.1 à 4.6
Papier gris-vert 3150	5
Bulletin d'express	8
Récépissé en retour (4 langues)	6.4

1. Texte en français  
=====

1.1 Formulaire No 2

En haut et à gauche "Formulaire No 2" elzévir écrasé gras. Grand cachet à sec en relief avec écusson fédéral. "Bureau des postes" écriture ronde. Texte 4 lignes elzévir; tout à gauche, tablette 2 lignes "Affranchissement payé" et "Droit de récépissé". En bas à gauche, lieu et date; à droite, signature du bureau de poste. Imprimé. Papier crème.



VERSO: "Prescriptions concernant les plis recommandés" elzévir gras. Texte 5 points et 9 lignes. Les lettres recommandées paient le double port des lettres ordinaires.

1.1.1. 1852/1 (Fig. 1). 2e ligne texte commence par "recommandé... sans indication de valeur". Texte 182 mm. En bas, à gauche, imprimeur "1 R.B. déc. 1849".

VERSO: 7e ligne commence "la valeur réelle du pli". Sommes payées en cas de pertes = 30 frs; retard du courrier frs 10.- et 5 Rap. pour frais de récépissé.

**Formulaire N° 2.**

Bureau des Postes à *Fribourg*

<p>Affranchissement payé</p> <p>Droit de récépissé . .</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Francs.</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Rap.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">50</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">35</td> </tr> </table>	Francs.	Rap.	—	50	—	5	35		<p>Certifie avoir reçu de <i>M. Haymer</i> un pli  recommandé, sans indication de valeur, à l'adresse de <i>M. Faye</i>  à <i>Londres</i> pour lequel pli la poste se porte garante  à teneur des dispositions mentionnées d'autre part.</p>
Francs.	Rap.									
—	50									
—	5									
35										

(Lieu et date.)
(Signature du Bureau des postes.)


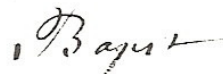



Fig. 1

1.1.2. 1851. 2e ligne commence par "un pli recommandé"; texte 5 lignes; papier mince.

VERSO: comme 1.1.1, mais chiffres différents: 43.- Frs, 15.- Frs, 10 cts.

1.1.3. 1851. 2e ligne commence par "Recommandé avec indication de valeur". Texte 184 mm. Pas d'indication d'imprimerie.

VERSO: 7e ligne commence par "valeur réelle du pli".

1.2 Formulaire No 23

Numéros 121-124: papier crème, 125-127: papier gris-bleu à la cuve. 1) NB "La valeur de l'objet devra être inscrite en toutes lettres dans le récépissé". 2e ligne "Administration des postes de la confédération suisse". 3e ligne "Récépissé pour objet de messagerie".

1.2.1. 1850. Imprimé. En haut à gauche, "Formulaire Nro 23" elzévir gras écrasé, papier crème.  Dimension texte 159 mm. 2) Titre 148x6 mm elzévir majuscules allongé gras. 3) Egyptien 89 mm. 4 lignes de texte elzévir, séparé par un trait des observations en 3 points et 8 lignes caractères elzévir. Place pour la date "le 18 ". 2e ligne

observations "droits 5 Rappes"; signature "Pour le bureau des postes" italique gras.

1.2.2. 1850/9. Imprimé. En haut à gauche, "Formulaire No 23" elzévir gras  1) Petits caractères elzévir. 2) Elzévir allongés majuscules 148 x 6 mm. 3) Elzévir majuscules gras 94 mm. Texte 4 lignes, avec séparation des observations (en 3 points et 5 lignes). Cachet en relief, incolore avec écusson fédéral. Signature "Pour le bureau des postes" italique. Pas d'observations au verso. 2e ligne observations plus longue que 1ère ligne. En bas à gauche, imprimeur "2. R.B. avril 1850". Autres dates: déc. 1849, nov. 1850, mars 1851, mai 1851.

1.2.3. 1851. Imprimé. Analogue à 1.2.2, mais pas de cachet en relief  2) 146 x 6 mm. 3) 95 mm. 1ère et 2e ligne observations même longueur. Trouvé en carnet de 20 exemplaires reliés. Impression "4 R B déc. 1849". 5 R.B. déc.1855; autres dated: 11.50; juill.50; nov.50; août 51; oct.51; juin 52; oct.52; janvier 53; déc.53; août 54; déc.55; déc.56; avril 57; juillet 57; juillet 59; 15 nov.59. C'est le récépissé utilisé le plus longtemps.

1.2.4. 1858. Imprimé. Analogue aux précédents. 2e ligne observations plus courte que 1ère ligne. Impression "5 R B. sept.1858".

Formulaire N°25.

(NB. La valeur de l'objet devra être inscrite en toute lettre dans ce récépissé)

## ADMINISTRATION DES POSTES DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

### RÉCÉPISSÉ POUR OBJET DE MESSAGERIE.

*Le Bureau des postes à Neuchâtel certifie avoir reçu de  
M<sup>r</sup> Colomb un paquet  
indiquant une valeur de cent cinquante francs  
à l'adresse de M<sup>r</sup> Laroche à La Chaux-de-Fonds*

1. Le récépissé n'est délivré que sur la demande du consignataire, qui dans ce cas devra payer un droit de 10 Centimes
2. L'Administration des postes est garante pour l'envoi énoncé dans ce récépissé conformément aux prescriptions de la loi.
3. Les réclamations pour un objet perdu ou endommagé doivent être intentées suivant que cela est prescrit par l'art. 17 de la loi fédérale sur la régale des postes; c'est-à-dire dans le délai de 90 jours, lorsque le lieu de destination est en Europe, et dans le délai d'une année, lorsqu'il est dans une autre partie du monde.

*Neuchâtel le 17 Dec: 1853, Pour le Bureau des postes:*

*Laroche*

2<sup>e</sup> édition. Août 1853 - 4 rames. Lith. Gendre & Steiner.

Fig. 2

## Neue Kataloge

Zum Neuen Ganzsachen-Katalog, der seit 1955 in Lieferungen vom Berliner Ganzsachen-Sammler-Verein herausgegeben wird, hat sich ein neuer Weltkatalog in englischer Sprache hinzugesellt, der in Kalifornien erscheint. Während der deutsche Katalog vorläufig nur die Ganzsachen Europas katalogisiert, ist der amerikanische Katalog als Weltkatalog konzipiert.

Vom NEUEN GANZSACHEN-KATALOG des Berliner GSV ist als 9. und 10. Lieferung ein 92 Seiten starkes Heft erschienen, in dem der Schluss von Frankreich (Postanstalten im Ausland, besetzte türkische Gebiete und Tunesien), Griechenland und Grossbritannien enthalten sind.

Das Hauptstück bildet dabei Grossbritannien, dessen Auslandpostämter und besetzten Gebiete und die britischen Kolonien in Europa, Gegenüber dem "alten Ascher" wurden die Ganzsachen Grossbritanniens kondensiert, so dass ein geschlossenerer und besserer Ueberblick über dieses reichlich komplizierte Sammelgebiet erreicht wurde. Der Verzicht auf eine in alle Einzelheiten gehende Spezialisierung hat zur Uebersichtlichkeit sehr beigetragen.

DER PRICED CATALOGUE OF POSTAL STATIONERY OF THE WORLD, herausgegeben von Edward Fladung im Verlag von Higgins & Gage, Inc., 23 No. Santa Anita, Pasadena, California, enthält in seiner 2. Lieferung die Katalogisierungen von Baden, Bagdad, Bahamas, Bahrain, Bangkok, British Solomon Islands, Barbados, Basutoland, Batum, Bavaria, Bechuanaland, Belgium, Benin, Bermuda, Bolivia, Bosnia-Herzegovina, Brazil, Bremen, British Central Africa, British East Africa, British Guiana, British Honduras, Brunei, Brunswick, Bulgaria, Burma, Burundi und Bushire.

Dabei sind für uns natürlich alle überseeischen Staaten, für die wir seit dem Ascher'schen Welt-Katalog von 1938 keine neueren Kataloge besitzen, von besonderem Wert und Interesse. Der amerikanische Weltkatalog ist deshalb sehr begrüßenswert und dürfte sicherlich sehr zur Förderung des Ganzsachensammelns in englischsprechenden Ländern beitragen.

Weil Kataloge nicht nur Führer durch ein Sammelgebiet sind, sondern auch als Preislisten verwendet werden, muss auf einen grundlegenden Unterschied zwischen dem deutschen und dem amerikanischen Katalog in Bezug auf die Preise aufmerksam gemacht werden. Der deutsche Katalog wird von einem Sammlerverein herausgegeben und gibt Tauschpreise an, der amerikanische Katalog hingegen nennt Nettohandelspreise, wie sie vom Verleger, der bekanntesten Ganzsachenhandelsfirma in den USA gehandhabt werden. Dass der Ganzsachenhändler, der ein Lager aufgebaut hat und laufend ergänzt und erweitert, ganz andere Preise haben muss als ein Sammler oder Sammlerhändler, ist verständlich.

Zwischen dem deutschen und dem amerikanischen Katalog liegt das Verhältnis etwa bei 1 DM = 35-40 USA-cents. Da die Berliner Herausgeber zur Zeit einen Drittel der Tauschpreise als Netto-Barpreise als richtig erachten, ergibt sich, dass der amerikanische Katalog-Dollar ungefähr einem Schweizerfranken gleichzusetzen ist, um auf derselben Höhe wie die europäischen Handelspreise zu liegen.

Beide Kataloge können von der Vereinsbibliothek zur Einsicht bezogen werden. Der Bibliothekar ist auch gerne bereit, die bereits erschienenen Lieferungen für die Mitglieder, die ein eigenes Exemplar anzuschaffen wünschen, zu besorgen.

Robert Hürlimann

Neue Mitglieder - Nouveaux membres

Edwin F. Ball, 6715 Kenilworth Ave., Riverdale, Maryland 20840 (USA)  
László Bánthó, Sandstrasse 4, 5432 Neuenhof  
Erich Bischoff, Paul-Brandtstrasse 2, 9000 St. Gallen  
John J. Davis, 1206 Greystone Ave., Richmond, Va. 23224 (USA)  
Martin Dion, 125 - 12e rue, Quebec 3, P.Q. (Canada)  
Paul Fritsche, Mühlebachstrasse 20, 9230 Flawil  
Josef Furrer, Hohlgasse 32, 5000 Aarau  
Dr. Rudolf Gassmann, Hermesbühlstrasse 21, 4500 Solothurn  
Herbert Getzlaff, Ellerstrasse 30, D-48 Bielefeld (BR Deutschland)  
Otto Gohl, Baslerstrasse 19, 4127 Birsfelden  
Austin P. Haller, M.D., 101 South Prairie, Inglewood 1, California  
90301 (USA)  
Hermann Härtenstein, Hauptstrasse 19, 8630 Rüti (ZH)  
Rudolf Helbling, Eschenweg 12, 8200 Schaffhausen  
Walter Helmstetter, Kauffmannweg 31, 6000 Luzern  
Bertold Jerich, Rycerska 8/12, Postfach 89, Bytom, 2 (Polen)  
Ralph Lehman, 383A 6th Street, Brooklyn, N.Y. 11215 (USA)  
Fred Lehnerr, Alpenstrasse 82, 3073 Gümligen  
Rudolf Mischler, Holeestrasse 158, 4054 Basel  
J. Müller, Nistelbühl, 9043 Trogen  
Michel Musy, 4023 Harvard Circle Apt.306, Kansas City, Mo. 64133 (USA)  
Rudolf Niederhauser, Posthalter, 3431 Schwanden i.E.  
Markus Oldani, Waldheim 21, 4600 Olten  
Pén, 1874 Champéry (VS)  
Dr. Geoffrey G. Ritchie, 16 Stray Walk, Harrogate, Yorkshire (England)  
Hans-Ulrich Schenker, 3312 Fraubrunnen  
Franz Schmid, Erlachstrasse 5, 3012 Bern  
Hugo Schoop, Ing., 3930 Visp (VS)  
Max Schüttel-Brosi, Kilbig 243, 5016 Obererlinsbach  
Sigmund Seaman, 3006 Woodland Street, Ames, Iowa 50010 (USA)  
Karl Sothen, Kruppstrasse 47, D-4 Düsseldorf 1 (BR Deutschland)  
E. R. Thaler, 71, Jeffreys Road, Clapham, London, S.W.4 (England)  
Willy Vogel, Damen- und Herren-Salon, 8124 Maur (ZH)  
Louis Vuille, Rue de la Maison-Rouge 5, 1400 Yverdon  
Victor Weiss, 40-66 Ithaca Street, Elmhurst, N.Y. 11373 (USA)  
Edwin Wiget, Wylen, 6440 Brunnen (SZ)

Adressänderungen - Changements d'adresses

Paul Lehmann, Eschfeldstrasse 2, 6312 Steinhausen  
Felix Schaffner, Färberstrasse 13, 4800 Zofingen  
Max Urech, Eisenbahnstrasse 21, 3604 Thun  
Peter Valsangiacomo, Mettlenstrasse 11, 8135 Langnau a/A.

Neue Mitgliederliste

Wir bereiten auf Jahresende eine neue Mitgliederliste vor. Die Mitglieder, die bereits in der Mitgliederliste der Ausgabe 1964/65 aufgeführt waren, werden, ohne Gegenbericht, ohne jede Änderung in der neuen Liste eingetragen. Wir bitten deshalb die Mitglieder, die ihre Sammelgebiete geändert haben, diese dem Präsidenten bekanntzugeben. Alle neuen Mitglieder werden die nötigen Unterlagen für die Eintragung im Herbst erhalten. Gleichzeitig werden wir die Umfrage wegen neu zu errichtenden Sonderdiensten des Vereins zum Versand bringen, und wir bitten um baldige Rücksendung der Fragebogen; Vorschläge für Sonderdienste des Vereins, die unseren Mitgliedern wünschenswert erscheinen, sind willkommen.

**Kleininserate Petites annonces**

Nur für Mitglieder. Je Zeile Fr. -.60  
Réservées aux membres. La ligne Frs. -.60

Sammler sucht Zensur- und Kriegsgefangenenbriefe, hauptsächlich aus dem 1. Weltkrieg, von Deutschland und Kolonien. Um Vorlage mit Preisangaben wird gebeten an: G. Schild, 44, av. d'Echallens, 1000 Lausanne

Bin interessiert an postalisch gebrauchten USA-Ganzsachen, alten Briefen und Karten sowie interessanten Stempeln. Joseph Heuberger, Dorfstrasse 66, 8037 Zürich

Zu verkaufen: Erst- und Sonderflugbriefe ab 1964 des Ph.-Club Swissair. Sehr geeignet zum Weitersammeln. Preis auf Anfrage und Vorlage gegen Referenz. Werner Urfer, Montreuxstrasse, 3770 Zweisimmen

S = 1. Cata-Code International. Europa erschienen. Katalog mit den Nummern der fünf Weltkataloge (Sc. Mi. Zst. Gib. Yv.). Arnold Flury, Linie 299, 4717 Mümliswil (SO) Schweiz

Schweiz-Ganzsachen \* und ©, sowie Schweiz-Marken mit Firmenlochungen kauft und tauscht Robert Hürlimann, Brühlstr. 43, 2500 Biel-Bienne

**Schweiz und Europamarken**

© \* Ⓜ used/mint (FDC) Ankauf - Tausch - Verkauf

Deutsches Reich, DDR, CSR, Polen, Ungarn, Monaco, Liechtenstein, Vatikan, Oesterreich, Holland. Flugbriefe, Motive etc.

A. FLURY, Linie 299, 4717 Mümliswil (Schweiz)

**Haben Sie etwas zu verkaufen?**

Eine Sammlung, einen Posten Dubletten, ein paar bessere Einzelwerte?

Wir verkaufen Ihnen Ihr Material zu Höchstpreisen in unseren BRUSON-FERNVERSTEIGERUNGEN

Schnelle und prompte Abrechnung des verkauften Materials innert 1-2 Monate. Verkaufsprovision 10%

Einlieferungen werden laufend erwünscht

Für unseren Direkt-Auswahl-Dienst suchen wir laufend gute Einlieferungen. Abrechnung nach 3 Monaten. Senden Sie Ihre Tauschhefte oder Ihr Material oder noch besser, verlangen Sie zuerst unsere Bedingungen durch

JAK. EICHENBERGER jr. BRIEFMARKENVERSAND BRUSON

6032 EMMEN, Mooshüslistrasse 23

Mitglied des SGSV

# ZUMSTEIN



seit über 60 Jahren  
das Vertrauenshaus  
des Philatelisten

- ZUMSTEIN Europa-Katalog  
ZUMSTEIN Spezial-Katalog Schweiz-Liechtenstein  
ZUMSTEIN Katalog Schweiz-Liechtenstein (Taschenausgabe)  
ZUMSTEIN Ganzsachenkatalog <Die Ganzsachen der Schweiz>  
Spezialität: Raritäten Schweiz, Europa u. Übersee  
Grösstes Lager Schweiz und Europa/Übersee
- ZUMSTEIN Ankauf-Verkauf  
ZUMSTEIN Neuheitendienst-Auswahlen-Fehllistenbe-  
arbeitung
- ZUMSTEIN Verlagsabteilung-Prüfungen und Expertisen-  
Beratung
- ZUMSTEIN Berner Briefmarken-Zeitung  
Probenummern der BBZ und der Philatelistische  
Ratgeber werden Interessenten gratis zugesandt.

## ZUMSTEIN & CIE.

Inhaber Hertsch & Co  
3000 Bern

Marktgasse 50 Rue du Marché  
Postadresse: Postfach 2585, 3001 Bern, Fächer  
Telefon: 031 222215  
Postcheck- und Girokonti: Bern 30-334  
Schweden: Stockholm 4255, DBR: Karlsruhe (B) 70501